

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 22
Date de convocation : 21/04/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 avril 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : M. BROQUÈRES (a procuration pour M. DUPOUY), M. DEHEZ, Mme DEGOS (a procuration pour Melle ULMANN), M. LAMOTHE (a procuration pour M. de ZANET), M. DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes LEGLISE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : M. de ZANET (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. DUPOUY (a donné procuration à M. BROQUERES), Melle ULMANN (a donné procuration à Mme DEGOS).

Etait absent : M. MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance B
délibération n° 11**

Rapporteur : Philippe DUBOS, adjoint au Maire en charge des Associations

OBJET : Vote des subventions – Exercice budgétaire 2011

Il est proposé à l'assemblée les montants de subventions ou de participations, comme suit :

Il est précisé que le Budget Principal Ville versera une subvention d'équilibre :

- au budget C. C. A. S. dans la limite de 18 000 €
- au budget annexe « Fêtes et Animations » dans la limite de 65 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oui l'exposé du rapporteur,

A l'unanimité,

DONNE un avis FAVORABLE,

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville au Chapitre 65

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

J-F. BROQUERES